

## ISMAEL SANKARA-SABA RÉAGIT...

JE SUIS SURPRIS par vos écrits sur ma « parenté » avec l'ancien président burkinabè Thomas Sankara (J.A. n° 2684). Ils ont suscité interrogations, indignation et blessures...

Je veux bien admettre avoir joué un rôle dans cette pagaille : je ne suis pas parfait. Dans cette interview, qui n'était enregistrée ni par audio ni par vidéo, j'ai en effet déclaré être le fils de Thomas Sankara. Mais je précise que cette parenté n'était pas le sujet central de l'entretien. Et je n'ai jamais prétendu avoir dîné avec le président Blaise Compaoré. En revanche, j'ai déclaré avoir visité sa résidence en compagnie de l'artiste Sean Paul. Enfin, je ne me suis jamais prévalu d'un « *featuring* » avec la Gabonaise Patience Dabany... Et je le redis : oui, je me rêve en fils spirituel de Thomas Sankara, dont l'illustre nom me sert de pseudonyme d'artiste.

Non, je ne suis pas le fils de Sankara, mais celui d'Ismael Sougrenoma Saba et de Josephina Oma.



▲ J.A. n° 2684, du 17 au 23 juin.

J'ai présenté mes excuses à la famille Sankara pour le préjudice subi. Je souhaiterais à présent que l'histoire s'arrête là. ●

ISMAEL SABA,

ALIAS ISMAEL SANKARA, Broward County, États-Unis

### Réponse :

Cette regrettable polémique ne serait pas survenue si vous et votre entourage professionnel n'aviez pris quelques libertés avec la vérité. Plutôt que de jouer sur l'ambiguïté, il aurait été plus simple de déclarer, comme vous le faites maintenant, que vous vous considérez comme « le fils spirituel de Thomas Sankara », et que c'est la raison pour laquelle vous avez choisi ce nom d'artiste. Vous reconnaissez, plus d'un mois après la publication de cet article, avoir « joué un rôle dans cette pagaille ». Soit. Je maintiens pour ma part que vous m'avez dit avoir dîné avec Blaise Compaoré et que vous avez mentionné une collaboration avec Patience Dabany. ●

PASCAL AIRAULT